



## Nomination de Catherine Vautrin

Paris, le 12 janvier 2024

Arnaud Robinet, président de la FHF, adresse ses félicitations à Madame Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, et remercie Agnès Firmin Le Bodo, ainsi qu'Aurore Bergé et Stanislas Guérini, pour leur écoute et leur engagement constants pour l'hôpital, l'autonomie et la santé.

La FHF souhaite travailler au plus vite avec la Ministre nommée et son équipe afin de répondre à plusieurs enjeux majeurs pour la santé et l'autonomie, parmi lesquels :

- **Les arbitrages budgétaires vitaux pour l'hôpital public**, qui sont attendus de façon urgente alors que l'activité progresse significativement à l'hôpital mais que la situation budgétaire demeure fortement dégradée. La FHF rappelle sa demande de voir restituée au secteur public l'intégralité de la sous-exécution de l'ONDAM et, d'autre part, celle d'un financement supplémentaire au titre de la couverture des coûts de l'inflation de 1,5 milliards d'euros, dont 1 milliard à l'hôpital public ;
- **La réaffirmation de la Prévention comme axe central des politiques de santé**, condition de la soutenabilité de notre modèle social. De ce point de vue, la réforme annoncée de l'Aide médicale d'Etat (AME) ne saurait en aucun cas se traduire par l'affaiblissement de ce dispositif essentiel ;
- **Pour l'Autonomie, l'urgence d'agir est tout aussi importante**. La FHF rappelle que la situation budgétaire des Ehpad publics n'a jamais été aussi dégradée et exige des réponses sans délai pour préserver l'offre dans les territoires, notamment par un rattrapage significatif des tarifs d'hébergement et le financement intégral des évolutions salariales. En parallèle, la FHF attend confirmation du principe, des axes et du calendrier pour la loi de programmation sur le Grand Âge et souhaite être associée étroitement aux mesures qui seront travaillées. La situation du secteur des personnes handicapées, notamment budgétaire, est également préoccupante ;
- **De façon transversale, la FHF souhaite enfin que le mouvement d'évolution et de renforcement de la fonction publique hospitalière soit poursuivi**. Les enjeux sont nombreux, là encore, avec l'évolution des modes de rémunération des professionnels, les enjeux d'attractivité et de fidélisation, la question du logement et de la sécurité des professionnels.

**La FHF insiste sur l'ampleur des défis qui attendent le secteur de la santé, et en particulier le service public, pilier indispensable pour l'accès aux soins de la population.** À cet égard, elle souhaite voir dans la constitution d'un grand ministère réunissant les enjeux du Travail, de la Santé, de l'Autonomie et, sans doute, de la Fonction publique, **le signe qu'ils feront l'objet d'un portage politique renforcé et tout à fait prioritaire.** La santé et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie sont au cœur des priorités de la population et ne sauraient être reléguées au second rang des politiques publiques prioritaires, sauf à susciter l'incompréhension des Français.